



## 25<sup>ème</sup> anniversaire des accords de paix de Paris sur le Cambodge

A cette occasion, j'édite deux éditoriaux de MOULKHMER<sup>1</sup> publiés dans ses bulletins, l'un au mois de novembre 1991 (n° 128) et l'autre au mois de janvier 1992 (n° 129) : **le château de sable** et **la grande désillusion**.

Aujourd'hui, volens nolens cet accord de paix pour le peuple khmer, malgré ses bourdes notoires, est la boussole qui lui permettrait de reconnaître la direction de l'espérance. Mais, pendant 25 ans, les « Excellences » de tous bords, étant dans leur sommeil paradoxal, rêvaient une appétence qui leur permettent d'avoir une élucubration dont la population khmère serait la seule victime. Ils dorment encore en laissant le pays aux mains des immigrants vietnamiens qui pipent le cri des oiseaux pour bercer leur sommeil. Cependant ces nouveaux kampuchéens mâtinés oblitèrent la culture khmère pour bâtir le Grand Vietnam ayant un vice-roi du Kampuchéa qui n'est qu'un ectoplasme. En effet, le sommeil paradoxal cité n'est qu'une prédication de la réalisation du

---

<sup>1</sup> MOULKHMER : Mouvement pour le soutien de la Liberté Khmère.

testament de Ho Chi Minh dont les moyens utilisés par les Vietnamiens contemporains est limités à une escarpolette et une imitation de cri des oiseaux pour assoupir ces « Excellences » nunuches. C'est pourquoi le peuple khmer anémié d'aujourd'hui a l'accord de paix du 23 octobre 1991 comme un seul recours contre ce fléau. Est-ce une potion efficace quand on savait que son mélange contient des substances toxiques ? Et pendant 25 ans l'O.N.U. forçait le peuple khmer à boire le calice jusqu'à la lie. Elle commence seulement aujourd'hui à établir un obituaire après l'assassinat de M. Kem Ley pour supplier la Dictature au Cambodge de respecter les droits de l'Homme. Quel gâchis !

### **Le château de sable**

Il faudrait assurément une bonne dose d'optimisme pour croire qu'avec l'accord de paix sur le Cambodge, signé à Paris le 23 octobre 1991, tout va maintenant s'arranger pour le mieux. Le « règlement politique global » destiné à mettre fin au long conflit cambodgien ne règle rien du tout en effet, sinon sur le papier -comme cela avait déjà été le cas pour un autre accord de Paris, signé le 27 janvier 1973

avec le même faste et qui avait, théoriquement, régler le conflit vietnamien. Or on sait quelle succession de tragédies avait engendrée cet accord-là, et il faut bien garder cela en mémoire pour ne pas s'exposer à d'amères désillusions à la suite du récent accord sur le Cambodge.

Cet accord doit, en principe, ramener la paix sur tout le territoire cambodgien. Mais s'il s'agit d'une paix immorale, puisque – sous des prétextes très discutables – on y a associé, comme signataire à part entière, les auteurs d'un monstrueux génocide. Lesquels, en d'autres temps, auraient été traduits devant un tribunal international, jugés, condamnés et – pour les plus coupables – promptement envoyés à la potence. Rien de semblable n'a été fait dans le cas du Cambodge, et la paix qu'on nous annonce est donc bien une paix immorale – qui met sur le même pied les bourreaux et leurs victimes. Or une paix immorale ne peut être qu'une mauvaise paix, et une mauvaise paix ne peut produire que des effets pervers et, inévitablement, de nouveaux drames.

Mais même en négligeant l'aspect éthique, aspect qui n'a été évoqué d'ailleurs, le 23 octobre, que dans deux discours seulement (U.S.A. et Grande-Bretagne), force est

de constater que l'accord signé ce jour-là repose sur des bases bien fragiles. Car, en fait, le document principal (d'une quarantaine de pages dans le texte français) est construit sur deux postulats extrêmement hasardeux : la bonne foi et la bonne volonté des quatre « parties cambodgiennes » signataires (les 4 factions existantes) d'une part, et le bon fonctionnement du « C.N.S<sup>2</sup> » d'autre part. Or, dans les deux cas, les doutes les plus sérieux sont permis quant à la solidité de ces deux principaux piliers de l'édifice laborieusement échafaudé par la diplomatie internationale.

Les quatre factions en effet, depuis 12 ans qu'elles existent, ont surtout montré qu'elles étaient préoccupées essentiellement par le contrôle du pouvoir à Phnom-Penh. C'est leur préoccupation majeure, qui exclut forcément toute idée de coopération sincère entre elles. On sait d'ailleurs – qui pourrait l'ignorer encore aujourd'hui ? – que ces factions se détestent, et que les mots de « réconciliation nationale » n'ont pour elles qu'une signification purement verbale. Dans la réalité, elles sont

---

<sup>2</sup> C.N.S. « Conseil national suprême » cambodgien, créé le 10 novembre 1990 et présidé par le prince Sihanouk.

chacune bien décidées à défendre âprement leurs intérêts respectifs, dans un climat de méfiance et d'animosité qui était facilement discernable pendant leur récent séjour à Paris. Des déclarations faites par M. Hun Sen le 22 octobre et par le Prince Sihanouk le 23 (aussitôt après la signature de l'accord) sont ; à cet égard, très significatives. Il est vrai que lorsque l'on a des partenaires comme les Khmers Rouges la confiance peut difficilement régner...

A ce climat de méfiance et aux intérêts divergents s'ajoutent des querelles intestines au sein des différentes factions. Deux d'entre elles, les deux factions dites « non communistes », sont déjà dans une situation proche de l'implosion. Des clans s'affrontent et se déchirent au sein de ces factions, pour lesquelles les questions de personnes – et donc d'intérêts personnels, le plus souvent – jouent un rôle prépondérant. Pour l'une d'elles, le FNLPK, c'est l'autoritarisme de son leader nominal qui a déclenché une crise interne qui dure depuis 1985, et qui n'a fait qu'empirer d'année en année. Pour l'autre, le « Funcinpec », trois clans au moins s'opposent entre eux, et le prince Sihanouk paraît incapable de ramener la concorde au sein de son propre mouvement. Comment

pourrait-il alors prétendre « réconcilier » l'ensemble des Cambodgiens dont beaucoup, d'ailleurs, n'oublie pas sa responsabilité personnelle dans toutes les tragédies survenues depuis 1970 ? Quant aux deux autres factions, qui prétendent l'une et l'autre n'être plus communistes, leurs désaccords internes sont moins voyants, elles savent mieux les camoufler, mais il y a lieu de penser qu'ils existent bel et bien.

Dans ces conditions, comment fonctionnera le – « C.N.S » - et pourra-t-il seulement fonctionner ? La question se pose dès maintenant, puis qu'on sait déjà que les Khmers Rouges n'ont aucune envie de revenir à Phnom-Penh actuellement et que M. Son Sann, de son côté, est très réticent en ce qui concerne son propre retour. Or si le « C.N.S », pour une raison ou pour une autre, ne peut pas se réunir dans la capitale cambodgienne le 20 novembre comme prévu tout l'édifice péniblement échafaudé par l'accord de Paris risque alors de s'écrouler. Il en serait de même, d'ailleurs, si la réunion avait lieu et n'aboutissait qu'à de nouvelles querelles inter-factions.

C'est dire combien est fragile un accord qui repose, pour une large part, sur un fonctionnement de ce « conseil » et

sur une « réconciliation nationale » très hypothétique. L'accord « historique » du 23 octobre 1991 pourrait donc fort bien n'être qu'un château de sable, qu'une seule vague suffit à démanteler. La dislocation ou la paralysie évènement du « C.N.S. » ne constitueraient pas cependant un irréparable malheur pour le peuple cambodgien. Car, d'une part, il s'est bien passé de ce « conseil » jusqu'à maintenant et, d'autre part, il n'a aucune envie de voir revenir les Khmers Rouges -dans le cadre du « C.N.S. » précisément.

Le non-fonctionnement ou le mauvais fonctionnement de cet organisme composé de factions si peu disposées à s'entendre ne sont, évidemment, que des hypothèses évoquées seulement pour illustrer la fragilité de l'accord de Paris sur le Cambodge. Mais d'autres problèmes, qui ne vont pas tarder à se poser, illustreront aussi cette fragilité. Notamment en ce qui concerne le contrôle du cessez-le-feu annoncé le 24 juin dernier. Comment s'effectuera ce contrôle et par quels moyens ? Qui pourra se charger d'un désarmement réel des forces des différentes factions, et surtout de celles des Khmers Rouges ? On ignore tout, du reste, des moyens et effectifs

que l'O.N.U. engagera pour effectuer ce désarmement et pour mener à bien les nombreuses autres tâches que l'accord de paix lui assigne, puisque cet accord ne fournit guère de précisions et ne donne aucun chiffre à ce sujet.

Sans doute faut-il féliciter, malgré tout, des bonnes intentions qui abondent dans l'accord en question. Mais sans trop d'illusions, surtout si l'on garde en mémoire le triste sort qu'a connu du 27 janvier 1973 sur le Vietnam. On ne peut manquer de noter, par ailleurs, que l'accord de paix sur le Cambodge présente de nombreuses et graves lacunes. Ainsi, par exemple, le document principal ne contient, en tout et pour tout, que 5 lignes au chapitre des garanties internationales (article 18). Il y a bien, il est vrai, un document séparé sur le même sujet, mais si vague et si inconsistant qu'on est forcé de comprendre que ces « garanties » ne sont guère autre chose que du vent. Quant aux autres lacunes du document principal, elles sont tout aussi préoccupantes. Il en est ainsi, entre autres, du problème des « colons » vietnamiens, auquel l'accord ne consacre pas une ligne. Et on pourrait aisément multiplier les exemples.



D'où la question qui se pose dès maintenant : combien de temps va pouvoir tenir un tel château de sable ? Trois mois, six mois, ou bien un an ou deux ? L'avenir seul le dira, mais il est vraisemblable que la réponse ne se fera pas attendre pendant des années. Elle viendra à court ou moyen terme. D'ici là le Cambodge connaîtra peut-être un certain répit, jusqu'à des élections qui n'offriront pas à son peuple des choix bien réjouissants, et ce sera toujours autant de gagné. Mais pendant ce répit, et dans l'attente de l'écroulement presque inéluctable du château de sable, il faudrait savoir préparer l'avenir. En comptant d'abord sur soi-même plus que sur l'O.N.U. qui ne fera aucun miracle et qui commettra une erreur monumentale si elle continue de confondre le cas du Cambodge avec celui de la Namibie. Il n'y a rien de commun en effet entre deux situations, et l'autorité onusienne de tutelle (APRONUC) finira bien par s'en apercevoir en 1992, quand elle sera à pied d'œuvre. Il faut souhaiter seulement qu'elle ne s'en apercevoir pas trop tard, lorsque les nouveaux drames résultant d'une paix mal faite ne seront déjà plus évitables.

## La grande désillusion

Comme on pouvait s'y attendre, et comme nous l'avions laissé prévoir, l'accord du 23 octobre 1991 sur le Cambodge a déjà produit de funeste effets. Si l'on veut bien se porter au dernier éditorial de « MOULKHMER » on peut lire en effet ce qui suit, qui n'avait d'ailleurs rien de prémonitoire mais qui découlait simplement d'une analyse réaliste de cet accord : « il s'agit d'une paix immorale, puisque -sous des prétextes très discutables – on y associé, comme signataire à part entière, les auteurs d'un monstrueux génocide... Or une paix immorale ne peut être qu'une mauvaise paix, et une mauvaise paix ne peut produire que des effets pervers et, inévitablement, de nouveaux drames ». Les événements récents ont confirmé pleinement ce pronostic, car les effets pervers de l'accord et les nouveaux drames ne se sont pas fait attendre bien longtemps.

Il y a bien eu sans doute une petite période d'euphorie, mais elle aura été de courte durée. Très vite les choses ont mal tourné, et il ne pouvait pas en être autrement. Il est vrai que dès son retour à Phnom-Penh, le 14 novembre, le prince Sihanouk a accumulé les fautes politiques et multiplié les déclarations intempestives et contradictoires.

Il a surtout montré qu'il n'avait « rien appris et rien oublié » et qu'il n'avait absolument pas changé. En effet six jours seulement après son retour, le 20 novembre, il se faisait attribuer par le gouvernement de Hun Sen le titre de « Chef de l'Etat de tout le Cambodge » alors qu'il ne peut actuellement prétendre qu'au seul titre de « Président du C.N.S » et à aucun autre, jusqu'à ce que le peuple cambodgien ait pu se prononcer librement sur le choix de ses institutions et ses dirigeants futurs. Mais le prince, ce n'est pas nouveau, ne fait aucun cas du droit de son peuple à s'exprimer sur l'avenir politique du pays. En même temps, et au grand désarroi de ses supporters du « Funcinpec ». On l'a vu faire de M. Hun Sen son « fils adoptif » en oubliant qu'il le qualifiait de « Quisling » et de « valet des Vietnamiens » il n'y avait pas si longtemps. Et il était prêt à former avec ce nouveau fils un gouvernement de coalition bipartite et au minimum une alliance électorale, si des événements qu'il n'avait pas prévus ne s'étaient pas produits. Le 27 novembre, en effet, le retour à Phnom-Penh de Khieu Samphân, le bras droit du sinistre Pol Pot, a été le détonateur qui a ébranlé fortement le château de sable qu'est l'accord de paix du 23 octobre. Les Phnompenhois, exaspérés par la mémoire

courte, ont contraint Khieu Samphân (ainsi que son complice Son Sen, arrivé dix jours plus tôt) à fuir pour regagner Bangkok en catastrophe. Au mépris de tout vraisemblable, et sans la moindre confirmation de la part des observateurs étrangers présents sur place, la propagande des Khmers Rouges a prétendu ensuite que les milliers de manifestants qui avaient attaqué la résidence de Khieu Samphân étaient des Vietnamiens... Du moins pouvait-on espérer alors que la capitale cambodgienne ne serait plus souillée par la présence des auteurs du génocide.

Hélas il n'en fut rien. Sous la pression de Pékin, et avec la regrettable connivence des autres grandes puissances – qui se partagent la paternité de l'accord de paix – une réunion du C.N.S. fut convoquée à Pattaya (Thaïlande) le 3 décembre. Avec pour seul et unique objet de mettre au point les modalités d'un 2<sup>ème</sup> retour de Khieu Samphân et ses acolytes à Phnom-Penh, et de prendre des mesures pour assurer au mieux la sécurité de ces auteurs de crimes contre l'humanité. On reste stupéfait devant une telle immoralité.

Les événements ont pris ensuite une tournure de plus en plus déplorable. Il est apparu, en effet, que le retour du prince – empêtré dans sa double et contradictoire collusion avec les Chinois d'un côté et le gouvernement provietnamien de Phnom-Penh de l'autre – ne pouvait produire aucun miracle et ne faisait qu'accroître le gâchis résultant de 20 années de tragédies à répétition. On put constater également que l'O.N.U. était incapable actuellement de faire appliquer l'accord qu'elle avait parrainé avec tant de légèreté. Sa mission préparatoire (MIPRENUC) ne sert pratiquement à rien, sinon à faire de la figuration, et la mission principale (APRONUC) ne sera pas à pied d'œuvre avant le printemps 92, au mieux, car l'O.N.U. n'a pas encore l'argent nécessaire pour assurer son financement. Par conséquence : rien n'a encore été entrepris pour le désarmement des factions, pour les opérations de déminage (portant si urgentes), pour le rapatriement des 350 000 Cambodgiens déplacés, pour le recensement du corps électoral, etc... Quant au C.N.S. nul ne peut dire s'il pourra fonctionner un jour normalement. La question peut se poser en effet de savoir quand cet organisme sera en mesure de fonctionner ? Car les

Khmers Rouges ont pris prétexte des graves incidents qui ont eu lieu à Phnom-Penh du 17 au 22 décembre, lors des manifestations contre la corruption du régime en place, pour annoncer qu'ils différeraient leur nouveau retour. Ils restaient donc à Bangkok jusqu'à nouvel ordre. Il n'y avait pas de regrets à avoir pour cela, tout au contraire. Mais le C.N.S. ne peut pas fonctionner sans eux, puisque l'accord de Paris exige, malheureusement, leur participation au processus de paix. Cet accord repose en effet que de les laisser dans le C.N.S., qui est paralysé en leur absence, et qu'ils continuent d'être dans la forêt où les « casques bleus » de l'APRONUC – qu'on attend toujours- ne pourront jamais venir les désarmer.

Deux mois après la signature de l'accord de Paris et quelques semaines après le retour de Sihanouk à Phnom-Penh on se trouvait donc devant un gâchis de la pire espèce. L'espoir de paix, de retour à une vie normale et d'une démocratisation du contexte politique s'était déjà transformé, pour le peuple cambodgien et pour sa diaspora, en une immense désillusion. Personne ne peut plus rien prévoir maintenant quant à la suite des

événements, sinon qu'il faut s'attendre à de nouvelles péripéties plus ou moins catastrophiques.

Comment pourrait-il en être autrement d'ailleurs dans la situation actuelle. Le C.N.S. est non seulement paralysé, en attendant le nouveau retour de Khieu Samphân ou une nouvelle réunion à Pattaya, mais aussi coupé en deux ; Sihanouk et Hun Sen d'un côté, les Khmers Rouges et Son Sann (leur inséparable allié) de l'autre. Il est clair que composé de factions qui se détestent et ne s'intéressent qu'au contrôle du pouvoir à Phnom-Penh, ce Conseil ne pourra jamais jouer un rôle bénéfique pour le peuple cambodgien. Lequel attendra longtemps des élections libres, qui semblent être repoussées aux calendes grecques. On peut même se demander si elles auront lieu un jour. Quant à l'O.N.U., sa carence n'est plus à démontrer car elle s'affiche chaque jour davantage.

Que peut-on espérer alors à l'aube de l'année 1992, qui s'annonce pleine de périls pour le Cambodge ? Rien de bon en vérité, si la situation reste ce qu'elle est et si les Occidentaux continuent de s'accrocher à un processus de paix dont on a vu déjà les pernicioeux effets. Les choses iraient mieux pourtant s'ils admettaient qu'il faut d'abord

et avant tout exclure les Khmers Rouges de ce processus, quitte à déplaire à la Chine communiste qui n'est qu'un dragon en papier destiné à s'écrouler tôt ou tard comme cela a été le cas pour la défunte URSS.

Sans les Khmers Rouges, confinés dans les forêts et interdits de présence à Phnom-Penh et sur la scène internationale, le Cambodge pourrait déjà mieux respirer. Des aides économiques étrangères, accordées sans tarder et strictement contrôlées quant à leur utilisation, seraient évidemment indispensables pour permettre d'élever le niveau de vie misérable de la population – et par la même, rendre inefficace la propagande subversive des Khmers Rouges. Une fois ceux-ci marginalisés, et réduits à disparaître progressivement faute de soutien populaire, tous les autres problèmes pourraient se résoudre plus aisément. L'aboutissement de ce nouveau processus de paix, différent du processus actuel vicié par la place qu'il veut faire à tout prix aux auteurs du génocide, serait une consultation électorale libre qui permettrait au peuple cambodgien de se débarrasser enfin des 4 factions toutes discréditées.



Naturellement il est fort probable que rien de tout cela ne se réalisera en 1992. Mais, à l'occasion du Nouvel An, il est tout de même permis de rêver...Ce qui est sûr en tout cas, c'est que l'année nouvelle n'apportera au Cambodge que de nouveaux déboires si l'on s'obstine à vouloir imposer à son peuple le retour de « Leurs Excellences » Khieu Samphân et Son Sen. Car une paix juste et durable est impossible si elle ne comporte pas un minimum de moralité. Ce qui n'est pas le cas lorsqu'on persiste à vouloir faire de criminels notoires des « interlocuteurs valables ».